

Une situation linguistique exceptionnelle : le cas de la colonie wallonne du Wisconsin

Les débuts

Entre 1852 et 1860, plusieurs milliers de Wallons ont quitté leurs villages, situés pour la plupart en Brabant central et oriental ou dans le nord de la province de Namur, pour émigrer au Wisconsin, un état du Middle-West des Etats-Unis d'Amérique. S'étant rendus propriétaires de terres vierges de toute culture antérieure – forêts ou landes marécageuses essentiellement – sur la Péninsule de la Porte (*Door Peninsula*), ils se mirent aussitôt à défricher, à semer, à chasser, à pêcher, et à élever vaches, chevaux, porcs et volailles. Dans les clairières ainsi constituées, ils bâtirent d'abord des cabanes en rondins puis des maisons de briques, les relièrent entre elles par des routes de plus en plus larges et aménagèrent peu à peu de petits centres communautaires dotés d'un lieu de culte, d'un cabaret, d'une scierie et d'un moulin. Ces points de ralliement devinrent peu à peu des villages accueillants, aux noms évocateurs : Namur, Brussels, Walhain, Champion, Rosière, etc.

Même s'ils comprenaient le français, ces pionniers parlaient wallon entre eux, une variété septentrionale de centre-wallon avec, selon les provenances des familles, des traits namurois ou brabançons plus accentués. Les quelques dizaines de Flamands partis avec eux furent complètement absorbés par l'environnement linguistique wallon puisque, malgré mes recherches sur place, je n'ai plus trouvé la moindre trace de parler d'origine germanique dans le village de Tonet, que les plus âgés désignent encore par le toponyme « *Aux Flaminds* ».

Langue concrète et donc parfaitement adaptée à leur mode de vie, le wallon fut leur seul vecteur de communication, transmis oralement de génération en génération tant que l'instruction scolaire ne fut pas strictement obligatoire, c'est-à-dire vers 1940. Avant la guerre en effet, « *au pus sovint, on n' conichot qui l' belge po d'viser d'avant do moussi à scole*¹ » et les travaux des champs étaient, dans l'esprit des parents, prioritaires sur l'apprentissage scolaire. Les enfants n'insistaient pas pour fréquenter les cours puisque, lorsqu'ils parlaient wallon à l'école, ils subissaient les brimades du corps enseignant : « *lès bèguènes craquîn' nos dwègts* », nous a confié Harry Chaudoir Sr en 1975. Depuis 1963, les enfants des villages wallons ont définitivement adopté l'anglais américain, en classe mais aussi sur le chemin de l'école et dans les cours de récréation, puisqu'ils se rendent chaque jour à la « *grosse sicole* » qui, à Brussels, regroupe les descendants d'immigrés polonais, tchèques, danois, norvégiens ou islandais qui peuplent avec eux la Péninsule.

Lors des premières années, lorsqu'un pionnier voulait donner des nouvelles à sa famille restée en Belgique, il dictait en wallon le contenu d'une lettre à un écrivain public. Celui-ci transposait ses propos en français, seule langue que les destinataires de chez nous étaient capables de faire lire par l'un ou l'autre notable alphabétisé. Au milieu du XIX^e siècle, on le sait, les populations de nos campagnes étaient encore largement illettrées et les familles des émigrants, petits agriculteurs ou

¹ Citation anonyme recueillie au Wisconsin par Lucien Léonard et publiée par lui dans *Les Dialectes de Wallonie*, t. 8-9, p. 196. Liège, SLLW, 1981. Ils croyaient parler « belge » car ils ignoraient les problèmes linguistiques du « *vî paysis* ».

artisans, ne faisaient pas exception. Bien sûr, la transposition du wallon vers le français n'était pas toujours adéquate et certains s'en plaignaient :

« Je vous écris, chère Mère, pour la troisième fois et je n'ai pas encore reçu des nouvelles. J'aimerais bien savoir la raison pour laquelle je n'ai pas encore reçu une lettre. J'attends votre réponse avec patience le plus tôt possible. La deuxième fois que je vous ai écrit, il y avait beaucoup de mensonges dans la lettre. Celui qui avait fait ma lettre était un qui était débauché en Amérique² ».

Au fil des années, les contacts furent rompus entre les émigrés et leur région d'origine – ils n'éprouvèrent donc pas le besoin d'apprendre le français – et comme, en tant que citoyens américains, les Wallons souffraient de leur ignorance de la langue officielle des Etats-Unis, ils encouragèrent peu à peu leurs enfants à remplacer la langue vernaculaire par l'anglais.

Le patrimoine culturel immatériel recueilli

Lors de ma première visite au Wisconsin en 1973, j'en ai étonné plus d'un en montrant que le wallon pouvait s'écrire et possédait une littérature publiée. A cette époque, les contacts venaient d'être renoués de part et d'autre de l'Atlantique. Ils furent bientôt favorisés par l'utilisation de minicassettes, faciles à envoyer par courrier postal. Jamais en effet, les Wallons du Wisconsin n'apprirent à lire et à écrire leur propre langue.

Les seules traces de leur héritage culturel que nous possédons aujourd'hui sont donc des enregistrements sonores ou audiovisuels et des photographies ou dessins. Mes recherches au Wisconsin durèrent une dizaine d'années, entre 1973 et 1982. Entreprises au départ pour recueillir le patrimoine musical, chansons et airs de danse, elles débouchèrent sur de nombreuses émissions à la RTBF, sur un film³, un premier livre⁴ et un disque⁵.

Le corpus enregistré alors comporte une cinquantaine de chansons, illustrant tous les genres patrimoniaux : enfantines, chansons d'amour, de travail ou de divertissement. Seuls les cantiques et quelques chansons narratives sont en français, un français que ne parlent pourtant pas leurs interprètes. Pour les complaintes ou ballades, la raison en est simple : ceux-ci étaient des fils ou filles des premiers immigrants, comme Lucy Vandertie-Rouer, 97 ans en 1980, et ces chansons venaient en droite ligne du répertoire des anciennes veillées de chez nous. Pour les cantiques, comme pour les prières traditionnelles, le mode de transmission était (et reste) l'apprentissage par cœur, dans un contexte de catéchisme ou de pratiques religieuses formelles.

Le répertoire recueilli au Wisconsin entre 1973 et 1982 était un mélange de chansons d'auteurs (par exemple *C'est l' café* du Namurois Charles Wérotte, écrite en 1854) et de chansons traditionnelles

² Extrait d'une lettre envoyée de Robinsonville à Grez-Doiceau en 1855 (archives privées).

³ *Vivre en Wallon au Wisconsin*, film 16 mm de 72 minutes, avec le réalisateur Freddy Charles, le cameraman Pierre-Marie Feroumont et le preneur de sons Guy Leclère (RTBF, 1976).

⁴ *Les Wallons d'Amérique du Nord*, coll. « Wallonie. Art et histoire », Duculot, 1976.

⁵ *Les Wallons d'Amérique*, coll. « Anthologie du folklore wallon » n°8, disque vinyle 33t, CACEF, 1981.

mais il côtoyait quelques créations locales : des traductions wallonnes de cantiques américains par Cletus Bellin, 37 ans en 1980, et surtout des « *caréyès danses* », adaptation en wallon de *square dances*, dues au meneur de danse Ivan Draize. En 2012, seul reste *Li bia bouquèt*, importé par les Wallons de Belgique en vacances au Wisconsin.

Particulièrement appréciés pour leur bonne humeur et leur joie de vivre, les habitants de la Péninsule se réunissaient autrefois dans les « *salons* » qui jalonnaient leur territoire. On y buvait de la bière, jouait au couyon, aux dés ou au billard et on y racontait des « *faûves* ». Ces blagues, intraduisibles, s'apparentent au conte populaire car elles dénoncent dans leur « morale », l'ivrognerie, l'avarice, la vantardise ou l'idiotie et mettent en scène des personnages familiers (curé, épouse, bûcheron, chasseur, cultivateur) dans des situations comiques ou ridicules. Souvent scatologiques, elles comportent toujours des mots crus ou à double sens et des jurons mais ne font plus rire que les quelques rares initiés qui manient bien la langue wallonne.

En 2012, ceux-ci ne sont plus qu'une poignée, une vingtaine, voire une quinzaine de locuteurs, tous âgés d'au moins 70 ans. Ils ne parlent déjà plus wallon entre eux, à l'exception d'un couple américano-belge, Emma et Auguste Haillot, et de leur amie, Mildred Destrée, qui leur téléphone régulièrement « *po n' nin pièt' mi walon* ». Car l'attachement à la langue s'inscrit dans un registre affectif qui n'a plus rien à voir avec la valeur patrimoniale définie par l'UNESCO en termes de fonctionnalité et d'inscription dans le vécu. Des essais de cours de wallon en six ans dispensés il y a quelques années pour sauver la langue, n'ont abouti qu'à quelques réussites ponctuelles. Les candidats, il est vrai, ne se pressaient pas car tous les Wallons du Wisconsin ont à présent conscience de la disparition inéluctable de leur héritage culturel : « *gn'a pus dandjî dè soyu l' walon, les viyès djins ennè vont turto* »...

La faute à qui ?

Face à la situation exceptionnelle d'une langue transmise oralement par cinq ou six générations sans aucun recours à l'écrit, il est regrettable qu'aucune enquête dialectologique n'ait été réalisée *in situ* et qu'aucune action d'envergure n'ait été entreprise pour sauver ce qui pouvait l'être. Personne n'a exploité scientifiquement la collection de documents sonores (des récits surtout) rassemblés par l'université de Green Bay en 1976⁶ pas plus que mes collectages, même pas l'essai du « questionnaire de Haust » que j'avais tenté de réaliser en 1974. Le grand projet de recherche interuniversitaire porté en 1980 par le département de linguistique de l'Université de Montréal (professeur Seutin), les universités de Green Bay et de Liège et le Musée de la Vie wallonne, n'a reçu à l'époque aucun financement. Il n'a débouché que sur l'édition, l'année plus tard, d'un disque, à l'initiative du CACEF (voir ci-dessus).

Pourtant, le wallon du Wisconsin est un témoin fidèle de la langue parlée dans nos campagnes au milieu du XIX^e siècle. Il n'a connu que peu d'évolutions⁷ et si même, son accentuation est actuellement influencée par l'anglais américain, il fait preuve d'une remarquable constance

⁶ Pour laquelle, soulignons-le, aucun des enquêteurs ne maîtrisait le wallon. Voir le fonds *Belgian-American Ethnic Resources Collection* sur <http://digital.library.wisc.edu/1711.dl/WI.BelgAmrCol>.

⁷ Voir l'article de Lucien LEONARD cité *supra* et ceux qu'il a consacrés au sujet dans *Les Cahiers wallons* de mars-avril 1975, pp. 41-56.

syntaxique et morphologique. Les innovations lexicales y sont réduites aux réalités nouvelles (*côler*, téléphoner ou *on plêne*, un avion) et elles ne sont pas systématiquement des adaptations de termes anglais-américains, elles font parfois appel aux ressources propres à la langue d'origine : *one maïsse vôte* pour une autoroute. De plus, certains termes et tournures considérés ici de nos jours comme archaïques ont été conservés aux USA : *on tchôdô*, une tisane ; *dèl tripe*, de la saucisse ou du boudin ; *on foûrau*, une robe ; *on saûvadje*, un Indien, etc.

La langue de la colonie belge du Wisconsin va disparaître dans les toutes prochaines années, comme des centaines d'autres langues dans le monde. Que cet exemple serve d'avertissement à ceux qui acceptent que nos rues, nos ondes et nos publications soient envahies par un sabir davantage façonné par des financiers que par des humanistes...

Françoise Lempereur,
Docteure en Information et communication
Maître de conférences à l'Université de Liège